



**COMPTE-RENDU DU COMITE PARTENARIAL SUR LA PRÉSENTATION  
DE LA DIRECTION DU NUMÉRIQUE (DNUM)  
ET  
DU SERVICE MINISTÉRIEL DES ACHATS (SMA)**

Les organisations syndicales ont été conviées le 15 mars 2019 à participer à ce comité partenarial.

Monsieur le Secrétaire Général, la CGT INTÉRIEUR - Administration Centrale vous informe **qu'elle ne sera jamais "partenaire"** et qu'elle est un syndicat de contestation et de revendication pour tous les personnels.

La feuille de route du Ministère de l'Intérieur est claire et inscrite dans le processus de transformation de l'Etat voulu par le Président de la République et son gouvernement !

**Aussi, le Secrétaire Général prétend appliquer la ligne directrice gouvernementale!**

Les seules lignes directrices pour ces restructurations sont la gouvernance et le pilotage.  
On peut penser à terme : à qui seront confiées les missions et par qui seront-elles faites ?

Des réflexions sur la DNUM et le SMA en découlent 3 axes :

- Consolider les services transversaux par ses métiers diverses
- Rechercher de la plus grande efficacité
- Plus grande efficacité opérationnelle

Les conséquences de cette réforme de l'organisation de l'Administration centrale seront visibles dans les PREF/DDI et les SGAMI mais à ce stade aucune définition claire

Le MI veut mettre en place ces 2 grandes directions respectivement le 1<sup>er</sup> septembre 2019 pour le SMA et 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour la DNUM.

**Concernant la DNUM**, elle dépendra du Secrétariat Général. La CGT Intérieur - Administration Centrale se pose la question de son poids face à une direction générale comme celle de la Police Nationale. Sa composition paraîtrait simple puisqu'elle devrait regrouper les différents services informatiques sauf ... quand il s'agit d'y intégrer le STSI<sup>2</sup>.

**Les principes et son organisation** sont déjà fixés puisque des comités de pilotage existent depuis octobre 2018 sans aucune discussion préalable avec les organisations syndicales (**ah ! cher dialogue social**)

Organisation de la DNUM			
Pilotage stratégique et gouvernance	Transformation du numérique et innovation	Coordination des Maîtrises d'Oeuvre	Architecture techniques et services des infrastructures

Les 10 programmes budgétaires employés aujourd'hui pour l'informatique seront regroupés dans un seul, sous l'égide du Directeur du numérique.

**L'objectif** : pour la mi-avril publication des fiches de postes, cet été, publication des mobilités, puis en septembre mise en place de la nouvelle organisation; afin d'être prêt pour 2020.

**La seule vraie raison de ce changement : la mutualisation/rationalisation des programmes budgétaires informatiques . Tout le reste n'est que belles paroles et promesses !**

**Concernant le SMA**, son nom n'est pas encore fixé puisqu'en réalité il est question de logistique et d'achat au niveau ministériel en partant des services existants :

*Nos coordonnées :*

**La CGT Intérieur - Administration Centrale**

Adresse : 40, avenue des terroirs de France 75012 PARIS

Mél : [cgt-interieur-ac@interieur.gouv.fr](mailto:cgt-interieur-ac@interieur.gouv.fr)

Téléphone : 06 25 48 01 62

- Le SAELSI
- La DSIC /SDAGA
- La DEPFI
- La DSR (sur la question des radars)

Plusieurs principes dont un différenciant qui tient aux éléments budgétaires pour le SMA :il ne s'agit pas de rassembler les Budgets Opérationnels de Programmation (BOP). C'est une articulation entre les différents acheteurs d'une part, centralisés et déconcentrés, et d'autre part, au niveau déconcentré, avec les Plate-formes Régionales d'Achat (PREF/DDI) et les SGAMI

Et le grand principe est de fédérer l'ensemble des acheteurs et logisticiens du Ministère de l'Intérieur sur 3 axes

- l'achat
- l'approvisionnement
- la logistique,

puis élargir la réflexion sur les territoires pour une gouvernance d'achat nationale.

D'après le Secrétaire Général « **il ne s'agit pas de bouleverser les services !** » mais, un regroupement des services achat pour une logique de transparence

**Elle est belle la transparence !** Encore aucune discussion avec les organisations syndicales sur l'organigramme et les nouvelles professions puisque les travaux ont commencé entre juillet et octobre 2018

Le 19 Avril 2019, le préfigurateur du SMA va composer 7 groupes de travail et établir des séminaires pour les acheteurs, puis des séminaires plus larges .

**En effet, il faudra au moins cela pour faire passer la pilule !**

Ensuite, pour la fin avril, l'organigramme et les nouvelles professions seront présentés, et suivra la publication des fiches de postes, pour une mobilité (en théorie non forcée ? ). Tout doit être prêt pour le 1<sup>er</sup> septembre.

**En clair, passez vos vacances d'été, l'administration du MI va s'occuper de vous !**

**Sur les questions RH**, le DRH a tout de suite rebondi en affirmant qu'il n'y aura aucune perte de salaire dans cette mutualisation : « **Il n'y aura aucune régression** »

**Pour être précis :il n'y aura pas de progrès social**

En ce qui concerne les questions de regroupement et des lieux de travail. Le SG a promis que le personnel ne changera pas de lieu pour le moment !!!

**Les promesses ne tiennent qu'à lui et rien ne préjuge de l'avenir !**

**De plus, de qui se moque t-on ?** Sur toutes les questions posées par les organisations syndicales et notamment par la CGT ; le SG n'a jamais répondu réellement notamment sur les postes statutaires et l'avenir des contractuels dans les services et chez les personnels des systèmes d'information et de communication (SIC).

**Seule la CGT a dénoncé** que ces réorganisations mèneront à une mise en place d'une politique de casse du statut sur fond de diminution de fonctionnaires, une mise en concurrence dans le même service des statuts différents avec des rémunérations différentes.

**Ce projet de transformation auraient pu être ambitieux s' il était question d'amélioration les conditions de travail et les rémunérations des agents : il s'agit seulement de sauvegarder l'existant sans ambition social. Ce n'est que le prétexte pour remettre en cause le statut du fonctionnaire et le service public tels qu'ils existent à ce jour.**

Pour plus d'information vous pouvez contacter votre syndicat CGT Intérieur – Administration Centrale.

**A suivre....**

*Nos coordonnées :*

**La CGT Intérieur - Administration Centrale**

Adresse : 40, avenue des terroirs de France 75012 PARIS

Mél : [cgt-interieur-ac@interieur.gouv.fr](mailto:cgt-interieur-ac@interieur.gouv.fr)

Téléphone : 06 25 48 01 62